



Le courrier Départemental 29 2ème trimestre 2018

Secrétariat: Michelle lollier

45 rue des sports 29170 Fouesnant

02 98 56 53 77 michelle.lollier@wanadoo.fr

Trésorerie : Jacques Christien

8 rue Hersant De La VILLEMARQUE 29260 Ploudaniel

02 98 83 74 49 christien.jacques@wanadoo.fr

SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE

« Pour vous aussi la fête a changé
Et chez vous comme ailleurs on danse à la machine...

à la machine à calculer. ». (J. Prévert) ; On nous le rabâche, le facteur qui passait gracieusement déposer le courrier sur la table de la cuisine des vieux, ce n'est plus de ce monde ; la « machine » ringardise le lien social, au grand dam des postier(e)s qui apprennent que leur relation à l'usager est un coût, quelle doit disparaître sauf si les vieux paient. Combien d'autres, pour lesquels le service public est un choix, ont souffert et souffrent de la « machine à calculer » ?

Voilà que l'on nous remercie de ce qu'on a pas pris le risque de nous demander, être les financeurs et clients de « la machine » pour des services de moins en moins publics

Stop ! Le mardi 22 mai

la FGR-FP vous appelle à participer
à 11h aux rassemblements Fonction Publique
puis à 14h 30

à l'AG 2018 de la FGR-FP 29 dans les locaux de la MGEN
20 rue de la Tourelle à Quimper
avec la participation de J.P. Lançon, secrétaire national
et de nos invités

Avant l'AG, il sera possible de prendre ensemble un déjeuner simple « à la table de Marie » RDV à 12h30 à Ergué-Armel. Il est important de ne pas tarder à s'y inscrire. (18€)

Un court déplacement nous permettra de nous rendre à la salle de la MGEN pour 14h 30



ASSEMBLEE GENERALE 2018

à partir de 14h30

Présentation des participants

- Rapport moral et bilan d'activité depuis mai 2017 (secrétaire départementale)
- Adhésions, trésorerie (trésorier)
- discussion et votes.

Elections statutaires

- Les dossiers d'actualité - L'avenir de la FGR-FP (secrétaire national)
- Priorités et perspectives de la section départementale.
- La parole aux invités régionaux
- Questions diverses
- 17 h : pot amical à la Cornouaillaise

Un an déjà , en guise de rapport moral

(michelle lollier secrétaire départementale)

L'an dernier notre AG , le lundi 22 mai 2017, s'intercalait entre l'élection présidentielle et les élections législatives . Dès le 19 mai le groupe des neuf s'était adressé par courrier au président Macron.

En premier lieu, l'énoncé argumenté de ce à quoi nous sommes attachés. Suivaient nos revendications élaborées au congrès de Caen et notre positionnement face aux projets présidentiels : « *Monsieur le Président, nous souhaitons exprimer notre désaccord sur la proposition consistant à augmenter, pour 60 % des retraités de 1,7 point, la CSG, qui est un impôt,...* Depuis un an ? **Mais c'est le bazar !**

Il ne s'agit pas ici de s'exclamer comme le fait un enfant , en s'amusant du grand désordre qu'il a mis dans ses jeux. **Non, il s'agit ici de colère** On joue avec nos conditions de vie et celles des jeunes dont on flexibilise le parcours...en osant suggérer que nous, retraités, sommes la source des menaces sur leurs emplois et revenus. Déjà oubliés tous les « efforts » des dernières années ? Qui donc est servi par millions sans compte à rendre ?

Bazarder ? Jeter, balancer, brader, vendre ... rien n'y échappe. Face à tout cela qu'avons nous ? - Des silences aussi méprisants que les dérapages langagiers à l'encontre des retraités. - des réponses formatées des élus qui nous reçoivent, desquels nous avons du mal à supporter la mauvaise foi face à nos arguments. - EHPAD, APL, Hôpitaux, paupérisation.. les aménagements fiscaux promis suite aux actions vont ménager la pension de quelques milliers de retraités, mais ne répondent pas à notre exigence de garantie du pouvoir d'achat des pensions.

On rend d'une main un peu de ce que l'on a pris de l'autre, mais pas pareil et pas tout de suite....**trois ans pour une petite augmentation de l'ASPA qui s'est substituée au minimum vieillesse : 35...35...30€ !!!**

Alors, il y a eu le 15 mars. Nous étions 5400 retraités dans les rassemblements du Finistère, environ 190 000 en France ; le maintien du programme présidentiel de priver la sécurité sociale de cotisations en mettant à contribution CSG les pensions de retraite, y compris les plus faibles, ne passe pas, la non revalorisation des pensions non plus a fortiori, tandis que les dépenses contraintes augmentent. La taxe d'habitation, nous ne la regretterions pas tant elle est inégalitaire si sa suppression était le fruit d'un projet fiscal global et débattu, mais non cette tromperie.

L'âge venant pour nous et nos proches nous ne trouvons pas dans les politiques en œuvre et la stratégie nationale de santé, la volonté d'assurer solidairement pour tous, les prises en charge de la perte d'autonomie. C'est plutôt, l'ouverture aux initiatives privées de la possibilité de réaliser les projets innovants

Les mandats que la loi nous permet d'avoir dans les instances du local au national sont-ils ceux d'une démocratie de construction collective ?

Le haut conseil à la famille à l'enfance et à l'âge au national (HCFEA), les comités départementaux de la citoyenneté et de l'âge (CDCA), la commission régionale à la santé et à l'autonomie (CRSA) etc....ne sont que consultatifs . De plus en plus nous y sommes des citoyens observateurs **d'une société d'opérateurs auxquels le politique national a fixé un cadre strict d'objectifs et de moyens.** Avec ténacité nous tentons cependant d'y freiner des orientations négatives et aiguïsons notre vigilance. Depuis mai 2017, des membres de la CE de la FGR-FP 29 et quelques adhérents sont intervenus en votre nom à de nombreuses réunions (instances départementales et régionales, intersyndicales, pôle des retraités de la fonction publique, rendez-vous avec des députés...)

Mais ça ne suffit pas : c'est en descendant dans la rue en mobilisations intersyndicales larges, issues du groupe des neuf, que nous avons tous contribué à rompre des silences, à grignoter la désinformation, à afficher nos attentes communes.

En ce début d'année nous n'avons pas eu la disponibilité d'assurer des rencontres de sous-section. C'est dans la rue, pour défendre le pouvoir d'achat de nos pensions, les services publics , la solidarité, que nous nous sommes rencontrés. **Nous reverrons-nous dès le matin du 22 mai ?**

Il est à présent important de se réunir pour faire le point, et d'échanger sur les réalités du terrain, sur notre devenir . Comment continuer le chemin pour nos revendications ?

Le rapport d'activité et le bilan de trésorerie seront discutés en AG

La CE vous invite à vous inscrire à l'assemblée générale du mardi 22 mai . Nous y bénéficierons de la participation de quelques invité(e)s et de Jean-Pierre Lançon, membre du bureau national

le CDCA 29 en séance plénière vient de donner son avis règlementaire sur le projet régional de santé PRS mis en consultation.

Ce PRS a été abondamment critiqué non sur les objectifs (COS) mais sur la déclinaison des chantiers à mener (SRS). Absence de fléchage des actions face aux urgences actuelles sans réponse .Virage ambulatoire non évalué.

Tant sur le plan de la prévention à adapter au contexte breton, que du vieillissement et du handicap, des intentions sans indicateurs, le compte n'y est pas. De plus « perte d'autonomie » et « handicap » ne définissent pas une personne. Nous ne nous sommes pas laissés enfermer dans le champ réduit pour lequel on veut bien nous donner la parole. **Avis défavorable à 65,1 %.**

La presse locale et nous : CR du 15 mars

Les photos des sept sites de rassemblement finistériens étaient en général éloquentes, mais les appréciations de la participation, diverses et même variables de l'article local au régional d'un même journal !!! C'est ainsi, qu'à Châteaulin, la majorité des membres de la délégation devant la permanence du député Richard Ferrand, a perdu toute identité, dont notre délégué FGR-FP 29



Autre bizarrerie, de source « sure » nous avons pu annoncer 300 participants.

M. Macron et son gouvernement continuent, les retraités et les retraitées aussi.

Journée nationale de manifestations décentralisées le jeudi 14 juin 2018.

Les organisations de retraité-e-s du groupe des 9 (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires-UNRPA) se sont réunies le 11 avril 2018 pour décider des suites à donner aux mobilisations engagées par elles, notamment le 28 septembre 2017 (80 000 manifestants) et le 15 mars 2018 (plus de 160 manifestations et plus de 200 000 manifestants).

Unaniment, elles ont constaté que la colère manifestée par les personnes retraitées le 15 mars était le résultat d'une accumulation d'attaques menées à leur encontre par les gouvernements depuis le printemps 2014 : gel des

pensions, création ou augmentation de taxes, suppression de dispositions fiscales spécifiques, etc.

Depuis son installation à la présidence de la République, M. Macron n'a cessé d'ignorer les revendications des personnes retraitées, de les caricaturer comme des « riches » et des « nantis », le tout se poursuivant par une augmentation de 25 % de la CSG qui ampute très fortement le pouvoir d'achat d'un grand nombre de retraité-e-s depuis le 1^{er} janvier 2018. L'énorme succès des manifestations a incité le premier ministre à effectuer un tout petit geste, à exonérer d'augmentation de la CSG 0,6 % des retraité-e-s... en 2019. Ce premier recul reste bien trop limité pour calmer les personnes retraitées en colère.

Les 9 organisations ont décidé d'accentuer la pression sur le gouvernement et sur les parlementaires qui ont notamment voté la loi de Finances 2018 et la loi de Financement de la Sécurité Sociale 2018.

Dès maintenant, est proposée à la signature une **pétition exigeant qu'une loi de finances rectificative soit prise annulant la hausse de la CSG pour tous, mettant fin au gel des pensions et décidant de la revalorisation de toutes les pensions.** Depuis des mois, les députés de la majorité parlementaire veulent nous expliquer leurs réformes. A notre tour nous allons leur faire un peu de pédagogie pour qu'ils apprennent ce qu'est la vraie vie des retraité-e-s.

Le jeudi 14 juin sera une nouvelle journée nationale de manifestations décentralisées dans tous les départements, au plus près des retraité-e-s.

Le fait que d'autres mobilisations sociales et syndicales se développent dans le pays est considéré comme un élément supplémentaire nécessitant le maintien d'une pression spécifique de tous et toutes les retraité-e-s. En effet, le gouvernement multiplie ses « réformes » qui sont autant d'attaques contre certaines catégories sociales : en multipliant les cadeaux fiscaux et sociaux aux plus riches (laxisme à l'égard de la grande fraude, baisse de l'impôt sur les sociétés à 25 %, plafonnement de l'imposition des dividendes à 30 %, suppression de l'impôt sur la fortune pour les titulaires de portefeuilles boursiers, etc.), il accentue les déficits publics et il maintient la dette, lesquels sont ensuite mis en avant pour expliquer une politique d'austérité à l'égard du plus grand nombre s'accompagnant notamment d'une réduction des crédits alloués aux dépenses sociales, de solidarité et de financement des services publics (hôpitaux, EHPAD, etc.).

Les propos tenus le 12 et le 15 avril à la télévision par le Président de la République

confirment qu'il ne veut toujours rien comprendre de la colère des retraité-e-s. Il nous dit qu'il ne prend pas les retraité-e-s « pour un portefeuille », peut-être, mais il les prend bien pour un porte-monnaie ... dans lequel il tape pour aller grossir les portefeuilles d'une minorité privilégiée.

François Thiéry-Cherrier (UCR-CGT) Didier Hotte (UCR-FO 14) Jacqueline Valli (UNAR-CFTC) Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC) Marylène Cahouet (FSU) Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires) Michel Salingue (FGR-FP) Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires – UNRPA) Jacques Sanchez (LSR)

ADHESIONS-COTISATIONS 2018 :

Nos engagements, se sont aussi des dépenses dont les coûts augmentent, à couvrir

. Adhérents syndiqués ou en association affiliée: chaque syndicat ou association affilié(e) a reçu le montant de la quote-part reversée à la FGR-FP par syndiqué. Elle est intégrée à la cotisation de chaque adhérent . . La trésorerie nationale nous en reverse une partie

Adhérents directs : le tableau ci-dessous rappelle le montant des cotisations . **Celles-ci sont collectées par sous-section jusqu'à l'AG du mardi 22 mai** . Les adhésions plus tardives seront à adresser au trésorier

Si vous rencontrez des adhérents retraités du SE-UNSA désaffilié, pensez à leur rappeler que leur adhésion syndicale peut se compléter d'une cotisation à l'ARFEN affiliée à la FGR-FP -Contacter Jean-Pierre Lançon 10 rue Calixte Souplet 02100 Saint-Quentin

Si vous connaissez un(e) retraité(e) intéressé(e) par nos engagements et susceptible de les soutenir, nous pouvons **sur demande** , vous faire parvenir un exemplaire supplémentaire du courrier national à remettre à cet adhérent potentiel.

Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune :

Code postal :

Courriel :@.....

Cotisation :€

Administration d'origine :

joindre un chèque au nom de : FGR-FP 29
à adresser au trésorier **Jacques Christien**
8 rue Hersant De La VILLEMARQUE 29260
COTISATIONS 2018

Pension mensuelle	Cotisation
jusqu'à 1000 €	19,20 €
de 1001 € à 1150 €	26,80 €
de 1151 € à 1260 €	31,90 €
de 1261 € à 1460 €	40,00 €
de 1461 € à 1670 €	44,40 €
de 1671 € à 1890 €	52,30 €
de 1891 € à 2620 €	59,20 €
au- delà de 2620 €	69,40 €

Bilan d'activité 2017/2018

Fonctionnement interne

Départemental. La commission exécutive s'est réunie trois fois, à des dates nous permettant de préparer nos contributions intersyndicales, la communication . Elles ont été complétées par de nombreux échanges par internet ne se limitant pas au bureau , pour organiser les RDV avec les députés et pour la préparation intersyndicale des actions. Nous avons été 10-11 participants présents sur 13 les 19/09/2017- 19/12/2017- 12/03/2018. Aux

« courrier » des 4ème trimestre 2017 et du 1er trimestre 2018, nous avons ajouté l'envoi de **l'appel aux 7 rassemblements de proximité du 15 mars** en coordination avec la SFR-FSU pour ses syndicats affiliés

Régional C'était au tour de la section 29 d'organiser la régionale d'automne. Nous l'avons accueillie le 7/11/2017 à Châteaulin. Les participations de la régionale aux CE nationales ont été assurées en septembre et ce mois, par moi-même, titulaire, en janvier par Jean Buard (22) suppléant. Les adhérents ont eu le compte-rendu des deux premières dans les bulletins nationaux

Nos implications extérieures depuis l'AG 2017

lettre de la FGR-FP29 aux candidats à la députation (12/06)

Contribution à la projection du film « la sociale » de Gilles Perret à Pont-Labbé.

Pôle des retraités: échange sur l'actualité des retraités, voyages, à l'invitation de l'AOM à Brest. Projet de démarches auprès des députés , à finaliser.**AG du pôle:** nous n'avons pu répondre qu'à une seule invitation, celle de l'UNRP **intersyndicale émanant du groupe des 9** : Les contacts ont été nombreux (projets d'action, conférences de presse, délégations...) et de périmètre variable (de 4 à 8 composantes) La plupart du temps, CR-CGT, SFR-FSU, UNIR-Solidaires, LSR, FGR-FP Participation aux trois manifestations du 28 septembre et aux délégations à Brest et Quimper. Action « carte au président » en février 2017 par voie postale et petite contribution au dépôt en préfecture. Organisation des délégations auprès des député(e)s et participation. Il a été possible de rencontrer six députés sur huit...Bilan déprimant d'une démocratie gelée.

Appel à soutenir l'action des personnels des EHPAD du 30 janvier

Intersyndicale « projet 15 mars » à Quimper. Nous portons l'idée d'actions de proximité.

Nous avons vu juste, disent des militants, les retraités ont besoin d'exprimer leur refus de voir amputer leurs pensions. **Le 15 mars, les sept rassemblements symboliques avec ou sans manifestation, devant les permanences des députés, ce sont environ 5400 manifestants finistériens contre l'augmentation de la CSG et le mépris du gouvernement** qui reporte, jusqu'à l'année blanche, la revalorisation des pensions.

Le 22 mars nos militants étaient aux côtés des actifs pour défendre les services publics et leurs personnels. 4/6

Nos mandats : Le CDCA était resté en sommeil depuis mars 2017 faute de clarification des moyens de son fonctionnement, avec un règlement intérieur acceptable. Pas facile pour ses membres ayant des délégations de contribuer aux actions des instances auxquelles ils participent. Titulaire et suppléante FGR-FP ont fait au mieux (conseils territoriaux de santé, CRSA, CLIC, MAIA....). Sous l'impulsion des délégués syndicaux qui siègent aux CDCA, dont la vice-présidente de la Formation Spécialisée Personnes âgées, M.A. Barbier (SNES-SUP), cette formation a pu construire, tous collègues concernés, une abondante argumentation menant à un avis sur le projet régional de santé le 24 avril. (voir page 2)

Déclaration de candidature à la CE ou à la commission de vérification des comptes

Nom : Prénom :

Syndicat ou association d'affiliation à la FGR-FP, ou adhérent direct :

Adresse :

..... téléphone ou courriel :

je déclare être candidat(e) aux fonctions de membre de la commission exécutive qui, entre deux A.G., organise et gère les activités de la section FGR-FP du Finistère

Signature :

Je déclare être candidat(e) à la fonction de vérificateur des comptes pour 2018

Signature :

A adresser à Michelle Lollier 45 rue des sports 29170 FOUESNANT

michelle.lollier@wanadoo.fr

Section départementale : **FINISTERE**

Dpt n° : **29**

CHARGES

MONTANT

MONTANT

1 Reversement sur cotisations

C1	COTISATIONS ADHÉRENTS DIRECTS	2 236,71
C2	COTISATION FONDS D'AIDE AUX SECTIONS	93,40
C3	PARTICIPATION AUX FRAIS DE LA RÉGION	0,00

2 Dépenses de fonctionnement

C4	RECRUTEMENT ADHÉRENTS ET COMMUNICATION	0,00
C5	ÉDITION BULLETIN DÉPARTEMENTAL	420,37
C6	DIFFUSION BULLETIN DÉPARTEMENTAL	810,29
C7	FRAIS DE FONCTIONNEMENT (affr., fournitures, pt matériel)	216,35
C8	FRAIS DÉPLACEMENTS ET MISSION (titre dpt ou région)	98,09
C9	FRAIS ACTIONS DE FORMATION (STAGES)	0,00
C10	FRAIS CONGRÈS NATIONAL	59,39
C11	ASSURANCE MAIF	185,94
C12	LOCATION LOCAUX ET CHARGES LOCATIVES	83,50
C13	RBST FRAIS DÉPLACEMENTS (CE Bureau) =P13	1 135,40
C14	ACHAT MATÉRIEL INFORMATIQUE ET BUREAU	0,00
C15	AUTRES CHARGES	718,17
C16	DÉPENSES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES	0,00

3 Dépenses des Sous-Sections

C17	SOUS-SECTIONS DÉPENSES	154,09
-----	------------------------	--------

TOTAL DES CHARGES

6 211,70

1 Cotisations

P1	COTISATIONS ADHÉRENTS DIRECTS	2 913,10
P2	COTISATIONS ADHÉRENTS SYNDIQUÉS	824,00
P3	CONTRIBUTIONS DES DPTS AUX FRAIS DE LA RÉGION	0,00

2 Autres recettes de fonctionnement

P5	INTERETS LIVRET EPARGNE	99,61
P6	PRODUITS FINANCIERS ET AUTRES PLACEMENTS	0,00

P9	ACTIONS FORMATION (RBST FRAIS STAGES)	0,00
P10	CONGRÈS NATIONAL (RBST FRAIS DEPLAC.)	0,00

P13	DONS FRAIS DES MILITANTS = C13	0,00
P14	CESSION MATÉRIEL INFORMATIQUE ET BUREAU	0,00
P15	AUTRES PRODUITS	300,00
P16	RECETTES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES	0,00

3 Recettes des Sous-sections

P17	SOUS-SECTIONS RECETTES	0,00
-----	------------------------	------

TOTAL DES PRODUITS

4 136,71

RÉSULTAT 2017

-2 074,99 €

SOLDE AU 31/12/2017

12 138,25 €

Bulletin d'inscription à l'AG et au repas qui précèdera, le mardi 22 mai
Réponse souhaitée avant le 17 mai

A adresser à

Gérard Le GOFF

6 La Grande Allée 29170 Fouesnant 02 98 51 66 32 gerard.ar-gov@orange.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Tél ou courriel :

*Participation à l'assemblée générale : non - oui nombre de participants : ...

*Participation au repas : non - oui nombre de convives :

[La Table de Marie](http://latabledemarie.fr) latabledemarie.fr 12, AV Georges Pompidou, 29000 02 98 90 22 43

règlement par chèque de **18 € tout compris** à l'ordre de la FGR-FP 29 par envoi ou sur place

